

Rapport d'activités 2017

L'Association Part'Âge a été constituée en 2016. Elle découle de la volonté d'une poignée de villageois ayant un but commun : réaliser un centre de jour pour personnes âgées. Sa création était, en effet, nécessaire pour pouvoir déposer un projet et collaborer avec les instances publiques communales et cantonales. Si aujourd'hui, l'association compte encore très peu de membres, elle a su ficeler un dossier de foyer de jour qui a trouvé un écho favorable auprès de la Commune de Bonfol tout comme auprès des services de la Santé publique et de l'Action sociale du Canton du Jura.

Si les démarches administratives ont été longues et fastidieuses, le comité n'en reste pas moins motivé et persévérant. Voici les activités principales qui ont marqué l'année 2017 :

- Séance de comité le 24 janvier 2017 ;
- Assemblée générale du 28 mars 2017 ;
- Rédaction d'une demande d'exonération d'impôts ;
 - Réponse en cours - Courrier reçu du Service des contributions
 - Contact téléphonique avec M. Unaï Valle du Service des contributions
- Rédaction de documents divers pour le projet de foyer de jour, en collaboration avec les instances concernées, notamment, procédure de gestion des plaintes, formulaire de dépôt de plaintes, contrat entre l'hôte et le foyer, règlement interne du foyer et annexes, formulaire d'admission ;
- Finalisation du dossier « foyer de jour » y.c. tous les formulaires attendus par les instances publiques ;
- Divers échanges avec Mme Etique du Service de la santé publique et transmission du dossier complet en mars 2017 ;
- L'Assemblée communale de Bonfol donne son accord à la rénovation du bâtiment qui accueillera le foyer de jour et vote un crédit en conséquence ;
- 1 contrat de prestation entre le futur centre de jour et la commune de Bonfol est rédigé par le comité et transmis aux instances cantonales concernées ;
- 1 campagne de demandes de financement est lancée dans le but de trouver les derniers deniers manquants ;
- 1 séance en janvier 2018 est agendée pour procéder aux démarches de la mise en œuvre du foyer de jour.